

# COMMISSION PARITAIRE DE LA BRANCHE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU CANTON DE FRIBOURG

Comptes - administration  
Rue de l'Hôpital 15  
Case postale 592  
1701 Fribourg  
Tél. 026 350 33 00

## Demande de subventions Formation Chef de chantier

Nom			
Prénom			
Entreprise ou Employeur			
La subvention est à verser sur le compte de l'employeur / du candidat* *(Biffez ce qui ne convient pas)			
CCP/ Banque/ IBAN : _____			
Module suivi :	N° :	du:	au :
Module suivi :	N° :	du:	au :
Module suivi :	N° :	du:	au :
Module suivi :	N° :	du:	au :
Module suivi :	N° :	du:	au :
<b>Dépenses :</b>			
Frais de déplacement			CHF.

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

La demande de subvention est à adresser si possible après chaque module à l'adresse de la CP ou par e-mail à [patricia.kaeser@upcf.ch](mailto:patricia.kaeser@upcf.ch)

### Conditions :

Seuls les travailleurs ayant contribué à la CP ont droit aux subventions.  
Le montant attribué sera décidé par la Commission paritaire.

Contribution paritaire payée jusqu'au \_\_\_\_\_

auprès de l'entreprise \_\_\_\_\_